

Bureau des élections, de la réglementation, des associations et des missions de proximité-titres
Section élections politiques et professionnelles
04 76 60 32 86
pref-elections-politiques@isere.gouv.fr
Affaire suivie par : FKD

Arrêté n° 38-2023-09-21-00002 du 21 SEP. 2023
**portant désignation des membres de la commission de contrôle
de la commune de NOYAREY**

LE PRÉFET DE L'ISÈRE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code électoral, notamment les articles L. 18, L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2022-05-06-00006 du 6 mai 2022 portant désignation des membres de la commission de contrôle de la commune de NOYAREY ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé.


ARTICLE 2 – Une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est installée dans la commune de Noyarey et est composée comme suit :

Qualité	NOM	Prénom
Conseiller municipal titulaire	HAIRABEDIAN	Jacques
Conseillère municipale titulaire	RIBEIRO	Prazères
Conseiller municipal titulaire	SALLAZ-DAMAZ	Yoann
Conseillère municipale suppléante	CUTAJAR	Sophie
Conseiller municipal titulaire	CARBONARI	Aldo
Conseillère municipale titulaire	GUILLAUMIN	Bénédicte
Conseiller municipal suppléant	BERTHIER	Christian

ARTICLE 3 – La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

ARTICLE 4 – Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 5 – Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Noyarey sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Isère.

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Laurent SIMPLICIEN